

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
du CONSEIL LOCAL
du Lundi 2 Mars 2026**

Présents : Danielle Zébiche ; Catherine Cochet ; Lionel Gamard

Excusée : Alice Dhur

Calendrier des permanences du Jeudi de 17h30 à 19 heures

Jeudi 5 Mars	:	Danielle ZEBICHE et Catherine COCHET
Jeudi 12 Mars	:	Catherine COCHET et Danielle ZEBICHE
Jeudi 19 Mars	:	Bernard GEORGES et Lionel GAMARD
Jeudi 26 Mars	:	Lionel GAMARD et Danielle ZEBICHE
Jeudi 2 Avril	:	Catherine COCHET et Lionel GAMARD

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local

Lundi 30 MARS 2026

(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Point sur la campagne d'adhésion 2026

C'est le premier point de l'année et nous comptons déjà 97 adhésions de reversées au Conseil Local. Ce niveau est atteint grâce à 3 nouvelles amicales. On peut également se féliciter que plusieurs adhésions aient été faites par l'intermédiaire de la Lettre des Administrateurs pour les Locataires de Colombes Habitat Public.

Nous conseillons aux Amicales de démarrer dès que possible leur campagne d'adhésions 2026 notamment pour celles qui d'habitude la commence à ce stade de l'année. Nous rappelons que l'adhésion est valable 1 an de date à date.

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

👉👉 Le budget de l'Etat, adopté grâce à la procédure du 49 alinéa 3, a été validé par le Conseil Constitutionnel et la loi est parue au Journal Officiel.

Concernant le logement social, rappel des mesures qui ont été adoptées : la RLS est ramenée de 1,3Md€ à 900M€ soit une baisse de 400M€, ce ne sont pas des crédits budgétaires nouveaux mais bien une restitution des loyers des locataires aux bailleurs sociaux. Mais les bailleurs sociaux sont mis à contribution et devront verser 200M€ supplémentaires pour abonder le FNAP (Fonds National des Aides à la Pierre) qui finance les constructions sociales neuves et certaines réhabilitations. Le budget de ce fonds a justement été refusé par l'USH et la Fédération des Offices HLM car peu de moyens sont consacrés à la rénovation thermique. Il y a la confirmation de la création d'un statut du bailleur privé avec des avantages fiscaux très intéressants. Une nouvelle fois le secteur privé est privilégié au détriment du secteur social qui seul est à même de résoudre la crise du logement si on lui en donne les moyens.

👉 Mesures en faveur du logement

Le Ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, présentera à l'issue des élections municipales son plan en faveur du logement pour relancer la construction. Plusieurs mesures concernent le logement social et la mesure phare serait la fin du bail à vie et la création d'un bail de 3 ans renouvelable par tacite avec la possibilité donnée aux bailleurs sociaux de ne pas le renouveler sous certaines conditions. Cette disposition est déjà refusée par la CNL et la Fédération des Offices HLM la conteste. D'autres mesures tout aussi néfastes pour les locataires seront contenues dans ce plan.

Compte tenu de la proximité de l'élection Présidentielle, il y a peu de chance que ce plan catastrophique soit adopté et voit le jour mais il faut rester prudent et la CNL le sera.

Actualité dans les patrimoines

➔ à l'Immobilière 3F

☞ Les dossiers en version dématérialisée des charges locatives 2024 de certaines résidences sont parvenus au Conseil Local de la CNL. Des contacts seront pris avec les responsables des Amicales concernées pour convenir d'un rendez-vous pour contrôler les dépenses au Conseil Local. Une relance va être faite au 3F afin que tous les dossiers manquant nous soient adressés.

➔ à Batigère

Pas de nouvelle chez ce bailleur

➔ In'li

l'Amicale du 62/64 Gagarine se mobilise et se bat contre les manquements de ce bailleur à ses obligations. Certains locataires ont transmis le dossier à un avocat en vue d'engager une procédure.

➔ à Colombes Habitat Public

☞ **Contrôles de charges 2024** : toutes les Amicales n'ont pas encore reçu les dossiers de charges de leur résidence, le retard s'accumule. De plus de nombreuses erreurs sont constatées dans les dossiers en défaveur des Locataires. La CNL s'en est plainte lors du dernier conseil de concertation locative et nous avons demandé que le service charges soit renforcé. Un nouveau collaborateur devrait arriver au début du mois d'avril.

☞ **Conseil de Concertation Locative** : une réunion du CCL s'est tenue le 18 février dernier. Les Amicales recevront prochainement le compte rendu de cette réunion. Un moment important a été consacré aux charges locatives et à tout ce qui tourne autour. La création d'un fonds d'initiative des Locataires a été annoncée.

☞ **Groupe de travail « communication »** : il se réunit ce mardi 3 mars. La nouvelle maquette de l'avis d'échéance doit nous être présentée ainsi que l'évolution de l'espace locataires et des alertes par sms. D'autres aspects concernant la communication à destination des Locataires seront abordés. Un retour sera fait aux Amicales. Une autre réunion de suivi de ce groupe de travail aura lieu avant les vacances d'été.

☞ Permanences dans les immeubles sans Amicale

Nous reprendrons les permanences à partir du mois de mars. D'ores et déjà trois créations d'Amicales sont prévues suite à nos permanences (38/44 CDG ; Dunant Bellevue et 25 Orgemont).

☞ Création d'Amicales

⇒ L'Amicale du 38/44 Charles de Gaulle a été officiellement créée à l'occasion d'une assemblée générale des locataires le 11 février dernier à laquelle participaient deux membres du Conseil Local CNL.

⇒ Une Amicale de Locataires est créée au 215 Allende (Grèves 2)

⇒ Dunant Bellevue : une assemblée générale en vue de la création d'une amicale aura lieu le 25 mars prochain.

⇒ 25 Orgemont : une assemblée générale en vue de créer l'Amicale sera proposée au début du mois d'avril.

☞ Préparation de l'élection des représentants des Locataires

La réunion de concertation que doit mener le bailleur avec les organisations de locataires représentatives en vue de préparer l'élection des représentants des Locataires s'est tenue le 25 février dernier. Seules la CNL et l'UNLI étaient représentées. Pour la CNL, Lionel Gamard et Christelle Caquineau, administrateurs assistaient à cette réunion. Le protocole local a été finalisé et devra être validé par le Conseil d'Administration. **La date de l'élection à CHP est fixée au Mardi 24 novembre 2026**

S'agissant de la constitution de la liste CNL que nous souhaitons finaliser pour la fin juin ou tout début septembre, un appel à candidatures va être lancé par le Conseil Local courant mars.

Consultez régulièrement le site Internet du Conseil Local ! – de nouveau accessible

Après un moment d'interruption, notre site Internet est de nouveau accessible.

Le chemin d'accès est le suivant : <https://cnlcolombes.fr>

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ! Vous y retrouverez notamment ce compte-rendu et bien d'autres informations vous concernant.

Une rubrique est spécialement réservée à l'activité des Amicales que nous souhaitons valoriser. Il vous appartient de l'alimenter en nous envoyant des articles et photos de vos différentes initiatives et actions.

1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes.fr - email : cnlcolombes92@gmail.com - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013